

Païement d'un acompte sur dividende

Comme annoncé lors de la publication du rapport semestriel au 30 juin 2025 et conformément à l'article 461-3 du Code des Sociétés, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que le Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. réuni le 24 octobre 2025, a décidé la distribution d'un acompte sur dividende. Celui-ci s'élève à 0,50 € brut par action, avec prélèvement d'un précompte de 15%, soit un dividende net de 0,425 euro par action, payable selon les modalités suivantes :

- Date de détachement (Ex-date) : 4 novembre 2025
- Date d'enregistrement (Record date) : 5 novembre 2025
- Date de paiement (Pay-date) : 6 novembre 2025
- Coupon n° 42
- Banque guichet : Financière d'Uzès, 13 rue d'Uzès, F-75002 Paris